

Solutions d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR)

ITQ Infrastructures
technologiques
Québec



Table des matières

5 Optimiser les systèmes de l'état : les origines

5 Historique

7 SAGIR

8 SAGIR : des solutions répondant aux besoins du gouvernement du Québec, des ministères, des organismes et du grand public

9 SGR1 : Système de comptabilité (dépenses) et acquisitions

10 SGR2 : Système de gestion des ressources humaines

11 SGR3 : Système de dotation en ligne

12 Des solutions d'envergure

12 SAGIR aujourd'hui

13 Principales opérations traitées par SAGIR annuellement

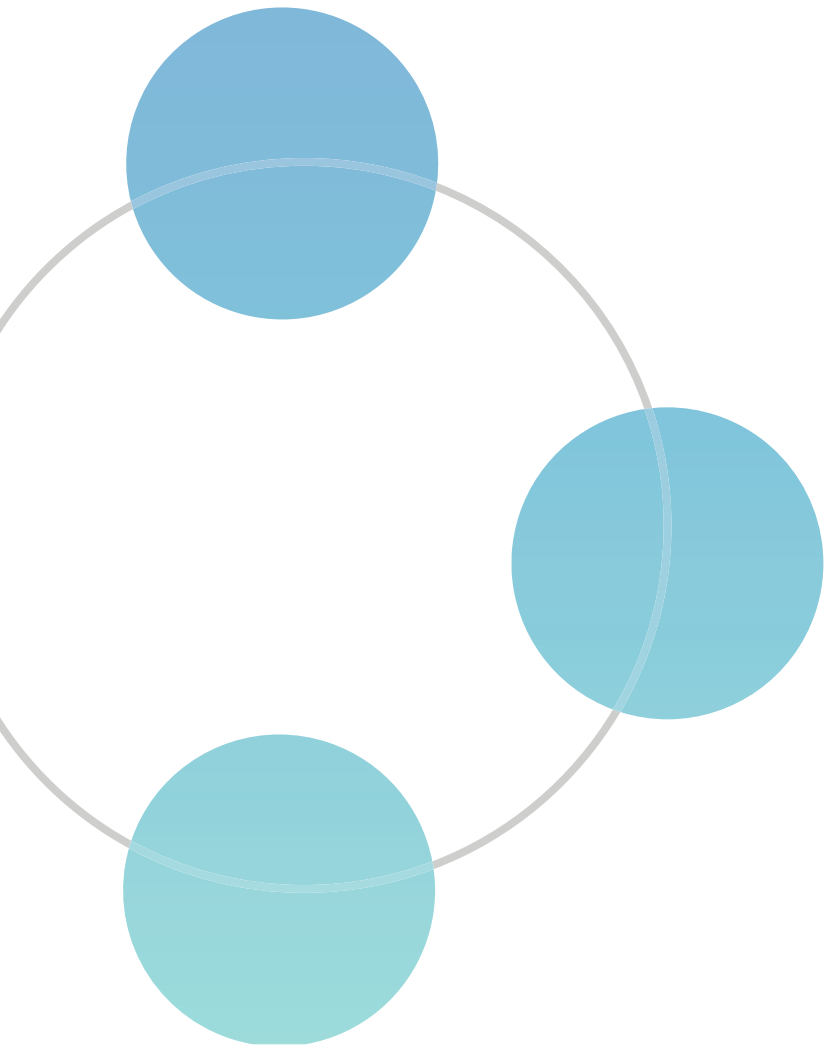
14 Les suites de SAGIR et la pérennité des investissements

14 Coûts d'exploitation

15 Pérennité des investissements

16 Et pour la suite de SAGIR?

17 Conclusion



Historique

Années 1990

Le gouvernement du Québec souhaitait moderniser la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de l'administration publique.

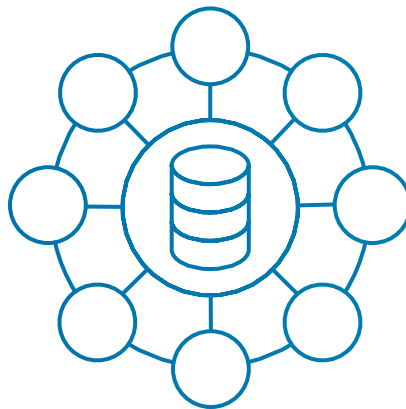
L'objectif visé : la modernisation des systèmes de gestion des ressources humaines, financières et matérielles, l'uniformisation et la simplification des processus.

Portée de GIRES

Entreprendre simultanément la modernisation de tous les systèmes administratifs par la mise en place d'un système intégré de gestion des ressources utilisant le même outil pour la gestion des ressources humaines, financières et matérielles.

1999

GIRES (gestion intégrée des ressources) est lancé et à la suite d'un appel d'offres public, le progiciel de gestion intégré (PGI) de la firme Oracle est sélectionné.



Définition d'un PGI

Un PGI est un ensemble d'applications liées entre elles qui supportent la gestion d'une organisation. Un PGI est composé d'un ensemble de modules paramétrables destinés à être utilisés simultanément par plusieurs personnes.

Tous les modules sont interreliés et les données se retrouvent dans une base de données unique.

2003

**Le gouvernement met fin à GIREs.
À la fermeture du projet, 207,9 M\$
avaient été investis pour sa
réalisation.**

À ce moment, le gouvernement confia au Secrétariat du Conseil du trésor « le mandat de reconfigurer le projet et d'élaborer un nouveau scénario à la mesure des moyens financiers du gouvernement afin de doter le gouvernement du Québec d'un système efficace, efficient et moderne de gestion des ressources financières, matérielles et humaines. »¹



Communiqué de presse,
« Le gouvernement annonce
l'arrêt du projet GIREs »
– Le 30 septembre 2003

2005

Voulant mettre à profit l'expérience acquise et préserver le maximum des investissements déjà réalisés dans le cadre de GIREs, le gouvernement lance SAGIR (Solutions d'affaires en gestion intégrée des ressources). Des montants investis pour GIREs, 73,2 M\$ sont récupérés pour SAGIR.

Optimiser les systèmes de l'état : les origines

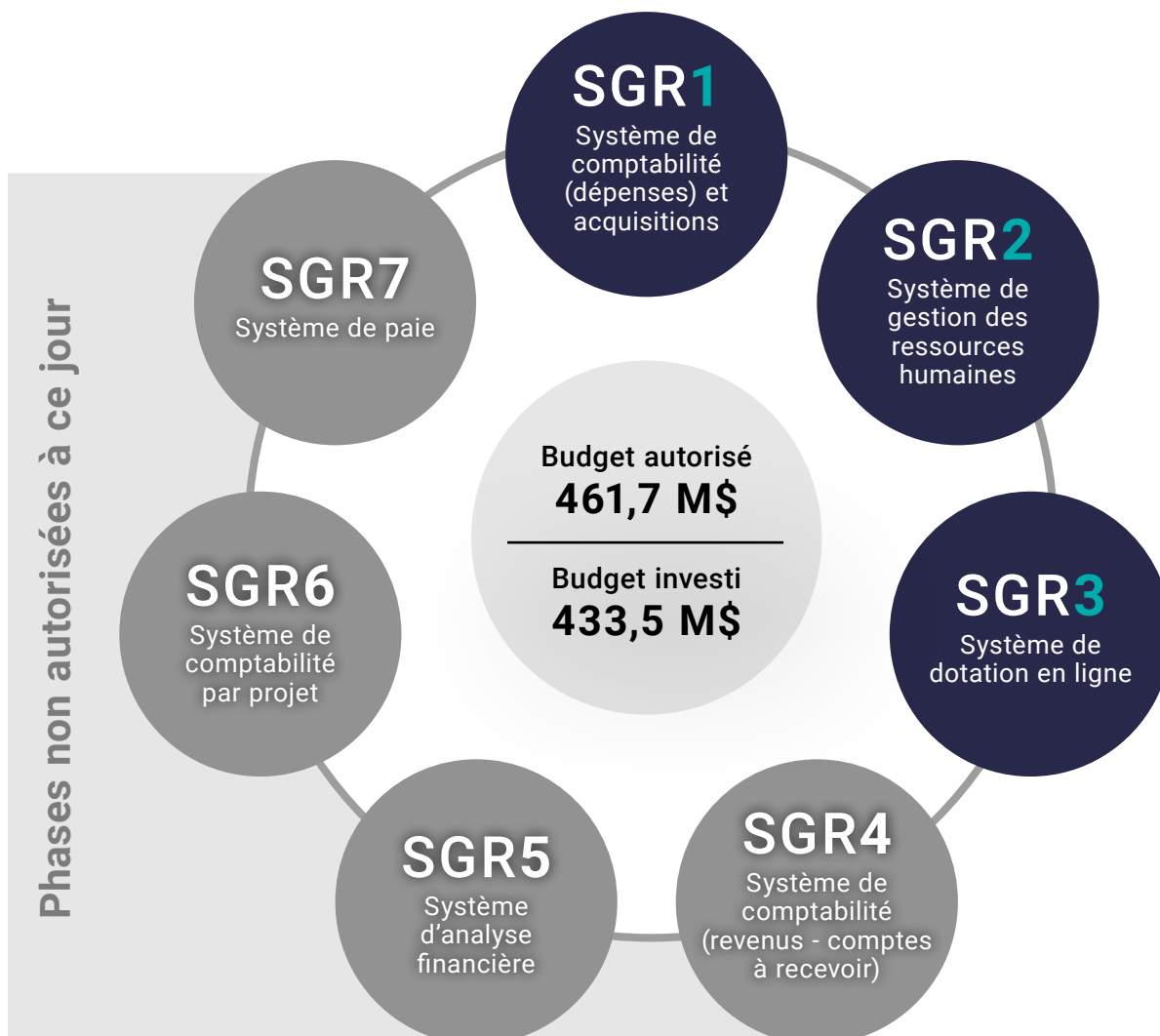
SAGIR

SAGIR est basé sur un **remplacement progressif**, par phases, des différents systèmes de gestion des ressources humaines, financières et matérielles dans l'administration publique.

SAGIR vise la simplification et l'uniformisation des processus administratifs reliés à la gestion des ressources.

Le programme SAGIR est découpé en sept phases devant chacune faire l'objet d'une autorisation distincte au Conseil des ministres. Ce faisant, chaque phase peut être développée avec différentes solutions.

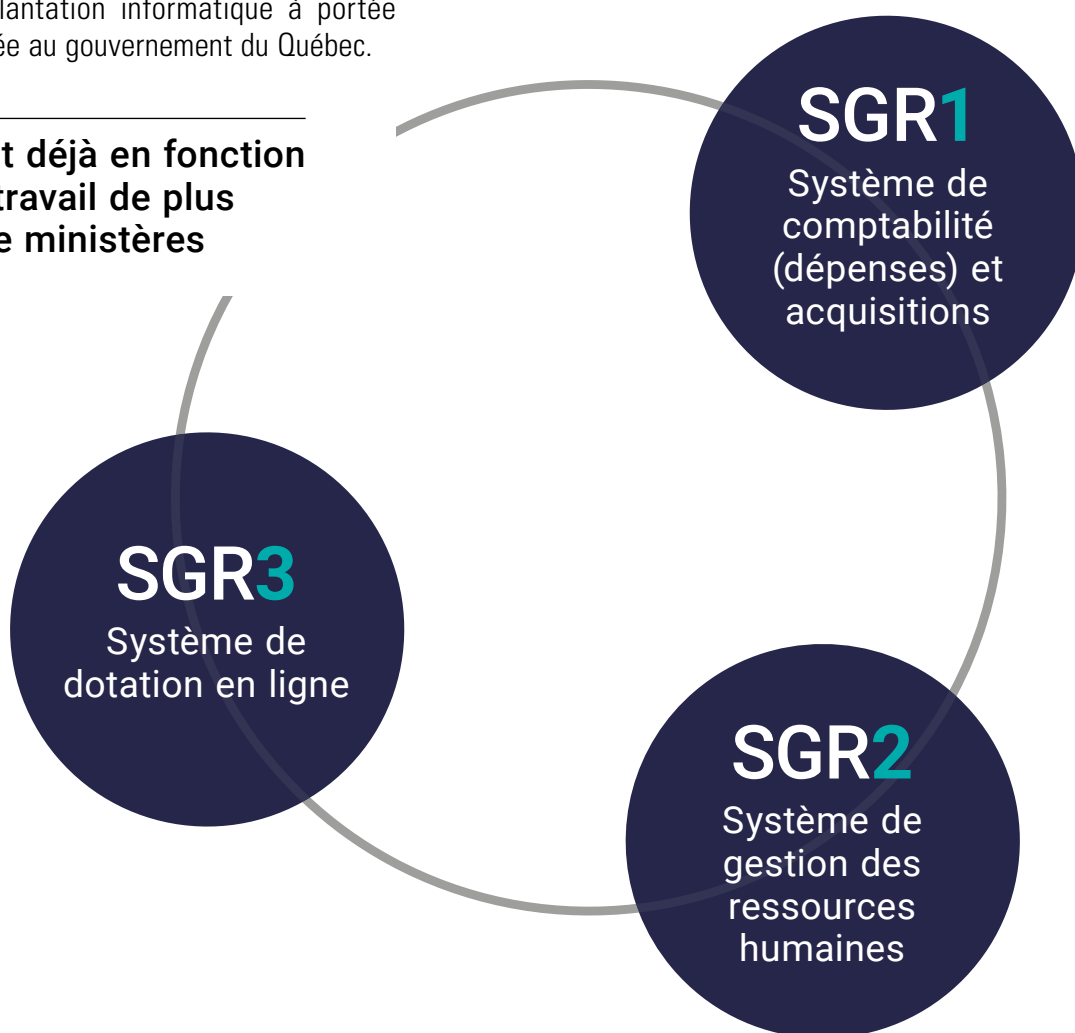
À ce jour, trois phases sont complétées, soit SGR1, SGR2 et SGR3. Le coût de réalisation de ces phases est de 433,5 M\$.



SAGIR : des solutions répondant aux besoins du gouvernement du Québec, des ministères, des organismes et du grand public

SAGIR réunit de manière intégrée les processus de gestion des ressources financières, matérielles et humaines du gouvernement du Québec. À cet égard, SAGIR constitue la plus importante implantation informatique à portée horizontale jamais réalisée au gouvernement du Québec.

Trois phases sont déjà en fonction pour soutenir le travail de plus d'une centaine de ministères et d'organismes.



SGR1

Systeme de
comptabilite
(depenses) et
acquisitions

Autorisé et débuté en 2005, SGR1 a permis, à terme, de doter les ministères et organismes d'un système de comptabilité et d'acquisitions incluant certaines fonctionnalités :

- Grand livre, principaux auxiliaires comptables, fonctionnalités d'approvisionnement en biens et services
- Production de chèques, de rapports de frais, de factures et paiements aux fournisseurs

Terminé en avril 2008, SGR1 a été réalisé au coût de 297,7 M\$.

En opération pour les ministères et organismes, cette solution permet notamment :

- La normalisation des opérations de fermetures comptables mensuelle et annuelle ;
- L'utilisation d'un système comptable gouvernemental basé sur les meilleures pratiques. Celui-ci inclut notamment un grand livre, un module comptes à payer, un module acquisition et un registre des immobilisations. Toutes ces fonctions sont interreliées et intégrées dans un seul système ;
- Un accès en temps réel aux informations financières et contractuelles soutenant la prise de décision relativement à la disponibilité budgétaire, au suivi des paiements, etc. ;
- L'automatisation de plusieurs fonctionnalités telle l'approbation électronique des factures, les virements électroniques, l'émission et l'approbation en ligne des demandes d'acquisition.

Phase complétée

Fin de la phase : avril 2008

Budget autorisé
317,2 M\$

Dépense réelle
297,7 M\$

SGR2

Système de gestion des ressources humaines

Autorisé en 2007 et débuté en 2008, SGR2 a permis aux ministères et organismes de moderniser les pratiques et les outils de gestion des ressources humaines au gouvernement du Québec.

→ Cette modernisation se traduit notamment par la création d'un dossier unique pour les employés de l'État, le déploiement d'un outil normalisé de suivi des effectifs, l'automatisation de la gestion de l'assiduité, le calcul de la permanence, la possibilité pour les employés de consulter leurs bulletins de paie.

– Il s'agit de quelque 85 500 dossiers actifs d'employés qui ont été créés représentant plus de 3,2 millions d'éléments d'information.

Terminé en mars 2015, SGR2 a été réalisé au coût de 114,8 M\$.

En opération pour les ministères et organismes, cette solution permet notamment :

- La centralisation des dossiers employés
- L'accroissement de l'autonomie des utilisateurs par l'accès à un libre-service ;
- La contribution aux objectifs de développement durable par l'élimination de 3 000 000 de documents papier par année.

SGR2 se distingue par son envergure. Le projet touchait près de 70 000 utilisateurs répartis dans plus de 115 MO.

Phase complétée

Fin de la phase : mars 2015

Budget autorisé
120,5 M\$

Dépense réelle
114,8 M\$



débuté en 2012, **SGR3** a permis de mettre en place un service grand public de dotation en ligne des emplois de l'administration publique.

SAGIR contribue donc de façon importante à la mise en œuvre de la *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique principalement en matière de dotation des emplois*.

Concrètement, SGR3 vise à :

- Gérer le recrutement – Service grand public de dotation en ligne des postes de la fonction publique et de la Sûreté du Québec
- Gérer la dotation des postes réservés aux employés assujettis à la Loi sur la fonction publique et à la Loi sur la police.

Terminé en décembre 2016, SGR3 a été réalisé au coût de 21 M\$.

SGR3 se distingue des phases précédentes de SAGIR puisque ce service est offert directement aux citoyens. La dotation en ligne est supportée par une solution technologique commerciale. Cette solution permet aux utilisateurs d'y accéder par un service en ligne.

Phase complétée Fin de la phase : décembre 2016

Budget autorisé
24 M\$

Dépense réelle
21 M\$

Des solutions d'envergure

SAGIR aujourd'hui

Répond aux besoins de plus de **120** ministères et organismes utilisateur

114 G\$ en paiement annuellement

22 000 utilisateurs différents chaque jour

Plus de **86 935** dossiers actifs d'employés

Répond aux besoins du **grand public** en ce qui concerne la dotation en ligne

Des solutions d'envergure

Principales opérations traitées par SAGIR annuellement

(28 février 2021)

950 000 paiements
de factures

467 000 émissions
de chèques

483 000 virements
bancaires

159 000 rapports
de frais

164 000
autorisations
d'absences
pour les employés

1 407 300 factures

2 839 206 gains
déclaratoires

SAGIR gère plus
de **114 G\$** en paiement
annuellement

Depuis la mise
en ligne¹ du système
de dotation (SGR3) :

+ **409 824**
usagers actifs

+ **72 232**
usagers internes

+ **337 592**
usagers externes

517 processus
de qualification
en recrutement
et promotion



Le 30 novembre 2015

Les suites de SAGIR et la pérennité des investissements

Coûts d'exploitation

Comme pour toute solution informatique, des coûts d'exploitation sont nécessaires pour assurer l'entretien des solutions et la pérennité des investissements faits pour un actif gouvernemental d'importance comme SAGIR.

SAGIR prend appui sur un PGI du fournisseur Oracle. Des frais pour l'acquisition de licences ainsi que des frais pour l'entretien et le soutien technique de celles-ci sont versés annuellement à ce fournisseur.

Exploiter SAGIR coûte en moyenne 56 M\$ par année depuis la mise en opération de la première phase, SGR1, en 2008.

En 2020, les frais pour l'entretien et le soutien technique versés à ce fournisseur étaient de l'ordre de 3,3 M\$.



Les suites de SAGIR et la pérennité des investissements

Pérennité des investissements

Afin d'assurer l'évolution de son PGI, Oracle rend régulièrement disponibles de nouvelles versions de celui-ci. Cette pratique courante dans le domaine informatique, amène Oracle à mettre fin au plan de soutien offert pour des versions moins récentes. De ce fait, après 11 ans d'exploitation avec la version actuelle, il était requis de procéder à la mise à niveau du PGI à la base de SAGIR.

Puisque SAGIR constitue un actif gouvernemental stratégique pour le fonctionnement de l'État, la mise

à niveau du PGI d'Oracle est essentielle pour assurer la continuité des opérations de ce système car la performance, la stabilité et la capacité d'évolution de SAGIR sont fondamentales.

Ce projet avait pour objectifs :

- D'assurer la stabilité et la pérennité de SAGIR ;
- De soutenir l'exploitation et l'évolution de SAGIR ;
- D'assurer la poursuite des phases subséquentes de SAGIR.

Cette mise à niveau a nécessité des investissements de 37,2 M\$, montant établi en fonction de la complexité de SAGIR, permettant de répondre aux besoins de plus de 120 ministères et organismes clients.

La mise à niveau s'est terminée en septembre 2019.



Les suites de SAGIR et la pérennité des investissements

Et pour la suite de SAGIR ?

Comme mentionné précédemment, chaque phase de SAGIR est autorisée par le Conseil des Ministres. Infrastructures technologiques Québec étudie les perspectives de [poursuivre le développement des autres phases de SAGIR](#).



Conclusion

Déjà avec la réalisation de ses trois premières phases, SAGIR a permis une réelle modernisation des systèmes informatiques de gestion des ressources utilisés dans l'administration publique en s'inspirant des meilleures pratiques.

Les ministères et organismes ainsi que les citoyens peuvent compter sur SAGIR, **un actif informationnel gouvernemental majeur au cœur de la gestion administrative de l'État.**

Cette brochure a été produite par la Direction
des communications d'ITQ.

Pour obtenir plus d'information sur ce dossier,
nous vous invitons à communiquer avec nous au :

418 528-0880, poste 4822
medias@itq.gouv.qc.ca

**Infrastructures
technologiques**

Québec

